

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 SEPTEMBRE 2020 A 19H30**

Le 22 Septembre 2020 à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de musique, sous la présidence de Madame Nathalie COLIN, Maire, à la suite d'une convocation qui avait été rédigée le 9 septembre 2020.

Présents : Mme Nathalie COLIN, Mme Chrystelle CUVILLIEZ, M. Thierry EMAILLE, Mme France-Anne THIEBAUT, M. Patrick VANHOUTTE, Mme Catherine DERACHE, M. Alain BOERAEVE, M. Jean-Claude DAZIN, Mme DUREZ Chantal, Mme Muriel COURBOT, M. Jean-Louis BRAME, Mme Edith BAUDRY, M. Régis CAULIEZ, M. Pascal TULLIER, Mme Sandrine VALERO, Mme Adeline VASSEUR, M. Stéphane NOTREDAME (arrivée à 19h40), M. Raphaël KRAWCZYK.

Absente excusée : Mme Catherine SETFAOUI,

Procuration : Mme Catherine SETFAOUI pouvoir à Mme CUVILLIEZ C.

Secrétaire de séance : M. Raphaël KRAWCZYK, nommé à l'unanimité.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 juillet 2020.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

2) Désignation d'un conseiller défense

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

3) Désignation des représentants de la commune de Rosult au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la CAPH.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

4) Subvention 2020 pour l'association ILCG

Mme C. Durez signale qu'elle fait partie du bureau de l'ILCG, elle ne prend donc pas part au vote.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

5) Autorisation du Conseil Municipal au maire pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

6) Mise en demeure d'acquérir les parcelles cadastrées AE 237 et AE 323 – Renoncement à l'acquisition

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

7) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

8) Convention d'adhésion au groupement de commandes proposé par la CAPH pour l'achat de papier.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

9) Approbation du règlement intérieur du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.